



Ref. 832
BONNEUIL SUR MARNE

**TERRAIN DE 8 319 M² AU PORT DE
BONNEUIL SUR MARNE (94) - LOT 5
PARCELLE 12B
DESTINATION : IMMOBILIER
LOGISTIQUE ET VRAC**

Surface du terrain	Situation / Desserte
Disponibilité Immédiate Surface totale 8319 m ² Divisible Non Bâtiment présent sur le terrain (1 entrepôt de 3 038 m ²)	ZI Portuaire de Bonneuil-sur-Marne - Desservi par la Route du Moulin Bateau Accès autoroute Oui De Paris, par l'A4 puis l'A86 et N 406 (2 x 2 voies). Desservi par la Route du Moulin Bateau Accès transport en commun Oui RER A à proximité (station : Sucy-Bonneuil) + Bus Métro (ligne 8) Créteil Pointe du Lac + Bus Embranchement fluvial Non Accès voie ferroviaire Non
Equipements	Urbanisme
Eau potable, eaux usées, électricité : en limite de parcelle (branchements à faire auprès des concessionnaires) Route tous porteurs : oui Ouvrages fluviaux : non Eau potable Oui Eaux usées Oui Electricité Oui Gaz Oui Télécommunications Oui Clôture / Portail Oui Eclairage urbain Non Sécurité site / Contrôle d'accès Oui Centre de vie Oui	ZAC, PLU en cours PPRI de juillet 2000, révisé en 2008 Contraintes d'exploitation Non Diagnostic de pollution existant Oui Cercles de contraintes Non Emprises réservées Non
Particularités du site	Conditions financières
<ul style="list-style-type: none"> Services = entretien de site, restaurant d'entreprises, navette transport interne, surveillance des espaces publics Plateforme conteneurs : Livraison fluviale Le Havre - Bonneuil Transport combiné rail-route sur site. Conteneur déchets de bureaux 	Loyer annuel global : Nous consulter. Durée de location selon activité exercée et investissement. Avantages financiers : <ul style="list-style-type: none"> exemption de certaines taxes fiscales et frais d'entretien de site : gardiennage, entretien des espaces verts et voiries publics. ristourne sur loyer si trafic fluvial sur le site pas de cotisation au restaurant d'entreprises ni sur les navettes internes. Redevance complémentaire si aménagement spécifique réalisé par Ports de Paris
Fiscalité	Publicité
Taxe d'aménagement 2.5 % Taxe CFE 41.61 %	Publié le 23 février 2017 Durée minimale de publication : 6 semaines